

**Département**

Pyrénées Atlantiques

**Arrondissement**

Pau

**PV du conseil municipal du treize avril deux mil vingt et un**

Le treize avril mil vingt et un à dix-sept heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du conseil municipal sous la Présidence de Monsieur Pascal MORA, Maire.

**Effectif légal du conseil municipal : 27**

**Nombre de conseillers en exercice : 27**

**Nombre de conseillers présents physiquement : 23**

**Nombre de conseillers votants : 25**

**Date de la convocation : 07 avril 2021**

**Date d'affichage : 15 avril 2021**

Nom	Prénom	Présent(e)	Excusé(e)	Pouvoir à	Absent(e)
MORA	Pascal	X			
BARAT-TOUIG	Martine	X			
LALUCAA	Florent	X			
SERRESSEQUE	Danielle	X			
CLAVERIE	Didier	X			
DELQUIGNIE	Béatrice	X			
LEYDERT	Stéphane	X			
GOUVET	Anne	X			
ALLAL	Ahmed				X
SIAFFA	Serge	X			
CROVELLA	Loïc	X			
ROUZIERES	Nicole	X			
LAVIGNE	Gwendoline	X			
SALAT	Didier	X			
LANOUILH	Éric	X			
MORISOT	Pierre-Alexandre	X			
JAÉGLÉ	Christine	X			
CHARPENTIER	Hélène	X			
BARRERE	Rémy	X			
GUERIN	Stéven		X	M. Mora	
MARQUET	Sandrine		X		
CONESA	Claire		X	M. Salat	
BOONE	Emmanuelle	X			
FONTENIER	Jessica	X			
CASNAVE dit MILHET	Agnès	X			
KÉRUZORÉ	Marie	X			
AUGUSTO	Alain	X			

\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*

**2021-23 : Budget principal communal : constatation et affectation des résultats 2020**Rapporteur : Monsieur le Maire

- Considérant l'approbation du compte administratif de l'exercice 2020 du budget principal, dans la présente séance.
- Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire.
- Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2020.
- Considérant que le compte administratif fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de :	481 921.48€
- Un déficit reporté de :	0.00€
<b>Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :</b>	<b>481 921.48€</b>
- Un excédent d'investissement de :	1 069 891.10€
- Un déficit des restes à réaliser de :	0.00€
<b>Soit un excédent de financement de :</b>	<b>1 069 891.10€</b>

Le Conseil Municipal est invité à :

**DECIDER**

Art 1 - De l'affectation de l'excédent d'exploitation de l'exercice 2020 comme suit :

Résultat d'exploitation au 31/12/2020 : Excédent	481 921.48€
Affectation complémentaire en réserve (1068)	100 000.00€
Résultat reporté en fonctionnement (002)	381 921.48€
Résultat d'investissement reporté (001) : Excédent	1 069 891.10€

Délibération votée :

Pour : 22

Contre : 3 (Mme CASENAVE dit MILHET, Mme KERUZORE, Mr AUGUSTO)

Abstention : 0

\*\_\*\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
 Ont signé au registre tous les membres présents  
 Fait à Gelos, le 13 avril 2021  
 Le Maire,

Pascal MORA

